

**PRB, une saga familiale du bâtiment**  
**Vendée Globe, une aventure sur les mers du monde**  
**Les Achards (La Mothe-Achard)\* (Vendée)**

**Jeudi 29 juin 2017**

Jacques Laurent crée en 1962 une entreprise du bâtiment et réalise ses premiers essais d'enduits. Dès 1975, il les commercialise sous la marque PRB, Produits de revêtement du bâtiment. Dirigée depuis 2004 par son fils, cette PME du bâtiment est maintenant une société leader en France dans le secteur des matériaux de finition pour la construction : enduits, mortiers, colles, isolants et solutions complètes sont fabriqués sur place aux Achards (La Mothe-Achard) près des Sables d'Olonne. La matière première principale est un sable spécifique issu de la sablière de La Boissière-des-Landes (à 25 km) qui subit un process particulier de séchage et de broyage. Les travailleurs bénéficient de modalités de protection vis-à-vis des risques relatifs aux poussières et à la silice cristalline alvéolaire.

Par ailleurs, PRB est un partenaire de la première heure du *Vendée Globe*, course à la voile autour du monde, sans escale et sans assistance, créée en 1989. Les dirigeants de PRB nous feront partager leur expérience et leur expertise dans le sponsoring de la course au large.

Un dernier exposé nous présentera l'apport des matières premières minérales dans la réalisation des bateaux de plaisance dont la Vendée est un fief historique. Citons les célèbres Bénéteau et Jeanneau.

\* Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, les communes de La Chapelle-Achard et de La Mothe-Achard ont fusionné pour s'appeler Les Achards.



© Sablière de la Lande

La sablière est située à La Boissière-des-Landes.

## programme

- 9 h 30 **Accueil dans le bâtiment Jacques Laurent aux Achards (La Mothe-Achard)**
- 10 h 00 **Présentation de la société PRB et visites des ateliers de fabrication dont le plus récent porte sur la fabrication de matériaux isolants**
- 11 h 30 **Le *Vendée Globe* : le vécu de ce sponsoring par PRB**
- 12 h 00 **Exposé sur les matières premières dans les matériaux composites**
- 12 h 30 **Déjeuner à la Ferme de la Jolterie (site de la sablière)**
- 14 h 00 **Visite de la sablière de la Lande et des installations de traitement**
- 16 h 30 **Fin de la Journée**

## important

Le nombre de visiteurs étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée. Pour des raisons de sécurité, nous tenons à rappeler que les participants à la visite doivent porter des chaussures de terrain et un casque.

# conditions générales

## INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale  
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

## important

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

## MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

## RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :

Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71

E-mail : [contact@lasim.org](mailto:contact@lasim.org)

# Bulletin d'inscription

Journée technique district Ouest - jeudi 29 juin 2017  
PRB, une saga familiale du bâtiment  
Vendée Globe, une aventure sur les mers du monde  
Les Achards (La Mothe-Achard) (Vendée)

Nom : ..... Prénom : .....

Société : ..... Fonction : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél. : ..... Fax : ..... E-mail : .....

Numéro de TVA intracommunautaire : .....

Secteur :  administration - organisme public  recherche - ingénierie  enseignement  fédération - association

industrie  fabricant de produit finis  exploitant  constructeur - fournisseur  autre.....

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation :  60 € TTC pour les membres Sim

n° de carte membre obligatoire : ..... / .....

75 € TTC pour les non-membres

→ Je règle par  CB  Eurocard Mastercard  Visa  American Express

N° :     /     /     /

Date d'expiration :   /   3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire : .....

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT17-12) :

SG Paris Saint-Michel IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

## profitez-en pour adhérer à la Sim !

- société 285 €
- individuelle 50 €
- retraité, sans-emploi, étudiant, enseignant 30 €

### Adhérer à la Sim, c'est...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

[www.lasim.org](http://www.lasim.org)